

INSEAMM CA 14/12/2022

Délibération n°DELIB\_09\_RH\_22\_12\_14\_ORGANIGRAMME

**INS EA MM**

Institut national supérieur  
d'enseignement artistique  
Marseille Méditerranée

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE  
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE  
MARSEILLE MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Conseil d'administration  
Séance du 14 décembre 2022**

**ORGANIGRAMME**

Délibération n°DELIB\_09\_RH\_22\_11\_14\_ORGANIGRAMME

**L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre,**

Le Conseil d'administration s'est réuni, en la salle du conseil au conservatoire Pierre Barbizet, à l'invitation de Monsieur le Président en date du 2 décembre 2022.

VU

- Les statuts de l'établissement ;
- La délibération du 16 décembre 2021 DELIB\_10\_RH\_20\_12\_16\_ORGANIGRAMME relatif à l'organigramme de l'EPCC ;
- La délibération du 14 octobre 2022 DELIB\_11\_RH\_22\_10\_14\_ORGANIGRAMME relatif à l'organigramme de l'EPCC ;

CONSIDÉRANT

- L'avis favorable du Comité Technique de l'INSEAMM du 15 novembre 2022 ;



INSEAMM CA 14/12/2022

Délibération n°DELIB\_09\_RH\_22\_12\_14\_ORGANIGRAMME

Le Président,

**EXPOSE**

L'EPCC a adopté le 14 octobre 2022 un organigramme nominatif avec une organisation en 4 services et une Direction Générale :

- \* Secrétariat général ;
- \* École des Beaux-Arts ;
- \* Conservatoire à rayonnement régional Pierre Barbizet ;
- \* Institut des formations artistiques Marseille Méditerranée ;

Au regard de l'évolution des missions et des recrutements, il convient d'adapter l'organigramme.

Telles sont les raisons pour lesquelles je demande au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.

INSEAMM CA 14/12/2022  
Délibération n° DELIB\_09\_RH\_22\_12\_14\_ORGANIGRAMME

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

**Article 1 :** d'approuver les modalités relatives à la réorganisation de l'INSEAMM, conformément aux dispositions ci-dessus.

**Article 2 :** d'approuver l'organigramme nominatif (PJ n°1).


Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	16
Nombre de suffrage exprimés	22
Votes pour	22
Votes contre	0
Abstentions	0

La présente délibération mise aux voix est :

- Adoptée
- Rejetée

Fait à Marseille, le 14 décembre 2022.

Le Président



Jean-Marc Coppola

Transmise au représentant de l'État le .....

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée le : .....



INSEAMM CA 14/12/2022

Délibération n°DELIB\_09\_RH\_22\_12\_14\_ORGANIGRAMME

